



Le centre internégerationnel du 21^e siècle

**Vivre ensemble au Nouveau Prieuré
de 4 mois à 104 ans**

15 années après les premiers échanges d'idées autour de la table du Conseil de Fondation du Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS), le rêve devient réalité :

Le Centre Intergénérationnel du Nouveau Prieuré sera officiellement inauguré le 15 septembre 2016.

La promesse des visionnaires du BCAS est tenue : près de 500 personnes, dont les âges s'échelonnent de 4 mois à 104 ans, résident et travaillent dans un ensemble architectural de 3 bâtiments disposés autour d'une place du village. Ce nouvel ensemble de verdure, d'humanité et de modernité, se trouve dans le quartier en pleine expansion du plateau de la Gradelle, sur la Commune de Chêne-Bougeries, à 10 minutes du centre-ville de Genève.

Le Nouveau Prieuré, un concept social précurseur

En 2001, un groupe de travail initié par le BCAS – composé de Jean-Pierre Larderaz (consultant), Nicole Fatio (secrétaire générale du BCAS de l'époque), André Nicolas (architecte chez Broliet SA) et de Jacques Lederrey (médecin répondant de l'EMS) - élabore un programme social nouveau. Pour cela, ils ont consulté une vingtaine d'institutions à Genève, en Suisse, en France et au Danemark, ainsi que des gérontologues.

Les meilleures idées glanées au cours des visites et entretiens sont synthétisées dans un projet institutionnel aboutissant à la conception d'un ensemble architectural moderne, fonctionnel et intergénérationnel.

Aujourd'hui, l'ensemble Nouveau Prieuré est constitué d'un EMS, d'un foyer d'étudiants et d'appartements locatifs appartenant au BCAS, d'un foyer Clair Bois pour personnes polyhandicapées, d'une crèche pour la commune de Chêne-Bougeries.

Ainsi vivent ensemble, autour d'une place du village, plusieurs générations, avec des activités et des rythmes de vie différents, offrant la possibilité d'échanges et d'animation dans des lieux conviviaux communs. Au centre de cette démarche, une conviction : chaque personne a droit au respect de son autonomie et de sa liberté, en interaction avec les autres.

L'EMS Nouveau Prieuré

Cet établissement diffère du modèle hospitalier et hôtelier traditionnel en tant qu'«EMS, lieu de soins» au profit de l'«EMS, lieu de vie où l'on prend soin». En effet, l'accent porte essentiellement sur l'accompagnement de chaque résident en respectant ses besoins et ses souhaits.

L'EMS qui accueille 144 résidents est organisé par appartements «chez nous, vivre ensemble» et non plus en unités de soins selon le modèle hospitalier. Chaque appartement accueille huit personnes âgées dans des chambres individuelles «chez moi». Ces appartements, à dimension humaine, sont placés sous la responsabilité d'un animateur d'appartement. Les résidents prennent leur repas dans le salon/salle à manger de leur appartement ou, s'ils le préfèrent, à la place du village. Ils peuvent également participer aux activités proposées à l'ensemble des résidents du complexe Nouveau Prieuré «avec les autres».

L'EMS est certifié Fegems et ISO 9001.

Le foyer Clair Bois de la Gradelle

La Fondation Clair Bois est une fondation privée genevoise qui a pour mission d'assurer la prise en charge adaptée aux enfants, aux adolescents et aux adultes polyhandicapés qui lui sont confiés.

Par le biais d'un projet personnalisé, un véritable partenariat est développé avec la personne en situation de handicap et sa famille, afin de garantir une continuité dans l'accompagnement éducatif et thérapeutique.

La Fondation Clair Bois assure également une formation professionnelle initiale et offre des postes de travail protégés à des personnes au bénéfice de l'Assurance Invalidité. Ainsi, plusieurs collaborations sont nées entre Clair Bois, l'EMS, la crèche et la résidence pour étudiants du Nouveau Prieuré.

La Gradelle qui offre 24 places est le cinquième foyer de Clair Bois ; tous sont certifiés ISO 9001 et OFAS-AI 2000.

La crèche EVE Nouveau Prieuré de la commune de Chêne-Bougeries

L'Espace de Vie Infantile (EVE) du Nouveau Prieuré a ouvert ses portes le 31 août pour répondre à la forte pression démographique de la commune de Chêne-Bougeries. Il offre 63 places d'accueil aux enfants dont les parents sont domiciliés ou travaillent dans la commune. Les enfants de 4 mois à 5 ans sont répartis au sein de la crèche sur 4 espaces distincts et des places de jeux extérieurs, en fonction de leur âge. Les parois vitrées qui donnent sur la place du village animent ce lieu de vie et de tendresse partagée.

Les avantages reconnus des crèches établies en milieu intergénérationnel sont nombreux :

- pour les aînés : ils sortent de leur isolement, conservent un sentiment d'utilité en évitant la désocialisation. Les personnes deviennent plus soucieuses de l'image qu'elles donnent d'elles-mêmes. Le regard des enfants, sans a priori, est très valorisant.
- pour les enfants : dans un environnement souvent stressant, où tout va vite, les enfants trouvent auprès des personnes âgées, calme, sérénité et écoute attentive. L'enfant est rassuré de se savoir regardé, écouté et reconnu. Au travers de petits gestes du quotidien, les personnes âgées transmettent aux jeunes l'apprentissage de la vie.

La résidence pour étudiants Nouveau Prieuré

La résidence héberge 24 étudiants dans 14 studios et deux appartements de 5 pièces.

La priorité est donnée aux étudiants en médecine ou qui se préparent à exercer des professions de la santé ou du social. Ils se verront offrir des possibilités ponctuelles de travail au sein de l'EMS ou du foyer de Clair Bois, afin de développer des compétences humaines utiles dans leur future profession.

Les appartements locatifs du Nouveau Prieuré

24 appartements locatifs - dont 8 x 2,5 pièces, 12 x 3 pièces et 2 x 4 pièces - situés dans les deux derniers étages d'un des bâtiments occupés par l'EMS, sont destinés à des habitants ouverts à la diversité.

Le Nouveau Prieuré : un concept architectural novateur

En 2002, le BCAS lance un concours d'architecture remporté par le bureau d'architecture Devanthery & Lamunière de Genève. Le plan localisé de quartier est adopté en 2007, le Grand Conseil vote le crédit d'investissement en 2008 et l'autorisation de construire est délivrée en 2009. Le chantier démarre au printemps 2011.

Le projet institutionnel s'articule dans une architecture «enveloppante» autour d'une place du village, lieu de rencontres et d'activités intergénérationnelles: «le lieu où tout converge et d'où toute la vie des divers partenaires du projet prend sa source». Il faut souligner le mérite des architectes qui ont su concevoir un projet qui favorisera les échanges.

La place du village est arborée, entourée d'un patio qui permet d'accéder à deux jardins, à la cafétéria, au restaurant et à la grande salle polyvalente. Des locaux communs sont prévus pour mener des activités partagées (goûter, gymnastique, bricolage, animations diverses) notamment entre les personnes âgées et les enfants de la crèche. Une grande salle polyvalente pouvant accueillir 80 personnes et un lieu de recueillement offrent également d'autres possibilités d'échange.

Une charte commune «Vivre Ensemble», signée par les différents partenaires, engage chacun à participer au projet institutionnel.

Un partenariat public-privé constructif

D'une surface au sol de 23'000 m², le Nouveau Prieuré va accueillir près de 300 résidents : 144 pensionnaires dans l'EMS, 24 résidents dans le foyer Clair Bois, 24 étudiants, 63 enfants dans la crèche et les habitants des 24 appartements locatifs.

Le coût total de l'opération s'élève à CHF 80 millions dont CHF 28.2 millions à la charge de l'État de Genève pour l'EMS et le Foyer Clair Bois. Une partie du financement du Nouveau Prieuré est en outre assurée par le soutien de généreux donateurs privés, la Loterie romande, la Fondation Ernst Göhner, le Fonds Georges Junod, la Fondation Jung, ainsi qu'une autre fondation qui souhaite rester anonyme.

La vocation intergénérationnelle du Bureau Central d'Aide Sociale

Le BCAS aide les jeunes, les adultes et les familles en difficulté qui vivent à Genève (SOS-Enfants, le Biceps, le Service Social). Sa force réside dans sa souplesse d'action et la rapidité de ses interventions. Il n'est fait aucune distinction de nationalité, ni d'appartenance politique ou confessionnelle. Les personnes qui consultent doivent seulement résider dans le canton. Les services du BCAS sont assurés par une équipe de 12 professionnels.

Le BCAS agit en faveur des aînés au travers des trois établissements dont il est propriétaire à Chêne-Bougeries : la Résidence de la Gradelle, l'EMS le Nouveau Prieuré et l'EMS Eynard-Fatio.

Pour tout renseignement :
Madame Diane Devaux, Secrétaire générale du BCAS.
Email : diane.devaux@bcas.ch

